SOCCER INTÉRIEUR COLLÉGIAL
SYNTHÈSE DES RÈGLES IMPORTANTES
2025-2026

****À faire lire aux officiel·le·s avant chaque partie*****

DÉBUT DES PARTIES : L'officiel·le devra débuter le temps de la partie à l'heure prévue, que le jeu débute ou non.

RÈGLEMENTS DE LIGUE

2.1 Nombre maximum de joueur·euse·s par partie

Peuvent prendre part à une partie et être présent·e·s au banc d'une équipe un maximum de dix-huit (18) joueur·euse·s admissibles habillé·e·s et aptes physiquement à jouer.

2.2 Nombre minimum de joueur·euse·s par partie

Le nombre minimum de joueur·euse·s admissibles et aptes physiquement à jouer que chaque équipe doit habiller et inscrire sur la feuille de pointage à l'occasion de chaque partie est de cinq (5).

3. Le personnel

Pas plus de trois (3) personnes peuvent accompagner l'équipe au banc des joueur·euse·s.

4.1 Ballon de match

Le ballon officiel sera de taille 5. L'arbitre sur place le choisira parmi les ballons des deux (2) équipes.

5.1 Durée des rencontres

La durée de toutes les rencontres sera de 2 x 25 minutes avec un arrêt d'au plus cinq (5) minutes à la mi-temps.

Pour des raisons de blessure exceptionnelle qui durent plus de cinq (5) minutes, la pause de cinq (5) minutes à la mi-temps pourra être retirée. Lors du championnat régional, l'ajout de temps par l'officiel en raison d'une blessure sera permis.

5.2 Présentation de l'alignement et vérification de l'officiel

Chaque équipe doit remettre la feuille de pointage dûment remplie dix (10) minutes avant l'heure prévue du coup d'envoi au responsable de tournoi. Tout·e joueur·euse inscrit·e sur la feuille de pointage sera considéré·e comme ayant participé·e à la rencontre. Tous ou toutes les joueur·euse·s doivent être inscrit·e·s sur la feuille de pointage avant l'heure prévue du coup d'envoi. À la demie, l'arbitre devra vérifier la présence des joueur·euse·s et rayer les absent·e·s.

Seul·e·s les joueur·euse·s inscrit·e·s sur la feuille de pointage peuvent participer à la partie. Un·e joueur·euse qui arrive après le début de la partie pourra jouer si son nom était inscrit sur la feuille de pointage et qu'il ou elle arrive avant la vérification faite par l'arbitre à la demie.

7. Feuille de pointage

Avant le début de chaque partie, les entraîneur·e·s doivent remplir la feuille de pointage. Elle doit être dûment remplie et remise au responsable de tournoi au moins dix (10) minutes avant l'heure prévue du coup d'envoi. La feuille de pointage doit contenir obligatoirement les informations ci-dessous :

a) La date, l'heure et le numéro de la partie;
b) Le numéro du plateau (terrain);
c) Le nom des équipes en présence;
d) Le nom des joueur·euse·s de l'équipe et leur numéro de chandail;
e) Le nom des joueur·euse·s ou entraîneur·e·s sous le coup d'une suspension;
f) Le nom des entraîneur·e·s;
g) Les commentaires, protêts ou autres.

8. Changement de joueur·euse·s

Une équipe peut effectuer un changement de joueur·euse en tout temps au cours d'une partie. Les changements doivent s'effectuer par le centre du terrain (zone de trois (3) mètres de chaque côté du centre). Le ou la joueur·euse qui entre sur le terrain peut le faire uniquement lorsque son ou sa coéquipier·ère remplacé·e a quitté la surface de jeu. Le ou la joueur·euse remplacé·e peut revenir au jeu lors d'un prochain changement, puisque le nombre permis de changements est illimité. À aucun moment les changements ne doivent retarder les reprises du jeu.

9.5 Coup franc direct et indirect

Tous les coups francs sont directs, sauf pour les obstacles (voir article 6.3). Un·e joueur·euse adverse ne peut s'approcher à moins de cinq (5) mètres du ballon avant que celui-ci soit botté.

9.9 Les tacles glissés

Les tacles glissés sont interdits s'ils sont exécutés de façon à contrer un adversaire. Glisser pour intercepter un ballon en absence d'adversaire n'est pas considéré comme une infraction.

10.1 Les forfaits

Si une équipe ne se présente pas ou n'a pas cinq (5) joueur·euse·s pour commencer une partie, le forfait peut être réclamé par l'équipe présente sur le terrain. Cette demande peut être faite dix (10) minutes après l'heure fixée pour le début de la partie. Si aucune équipe ne se présente sur le terrain, le forfait s'applique aux deux (2) équipes. Les cas de force majeure seront étudiés par le ou la commissaire qui rendra une décision finale.

Considérant l'horaire serré des parties à chaque tournoi et dans le cas où une partie débute en retard, on devra faire en sorte de terminer avant l'heure prévue de l'autre partie. Le responsable de compétition pourra décider, après consultation avec les équipes, d'annuler la pause à la mi-temps ou d'écourter la deuxième (2e) demie.

10.2 Forfait d'une équipe en cours de partie

Une équipe ayant commencé une partie et ne pouvant plus présenter cinq (5) joueur·euse·s, ou si elle décide de quitter la partie avant la fin, se voit perdre par forfait.

10.3 Retard ou absence de l'arbitre

Toute rencontre doit débuter à l'heure prévue. Si l'officiel n'est pas présent, chaque entraîneur·e arbitre une demie à défaut de suggérer une personne présente et qualifiée.

18.1.1 Pointage en fonction des gestes antisportifs

- 0-1 carton jaune = Deux (2) points au classement
- 2 cartons jaune = Un (1) point au classement
- 3 cartons jaune et plus = Zéro (0) point au classement
- 1 et plus expulsion = Zéro (0) point au classement

18.1.2 Déduction au pointage en fonction du cumul des cartons jaune

- 7 cartons jaune = Moins un (-1) point au classement
- 9 cartons jaune = Moins un (-1) point au classement
- 11 cartons jaune = Moins un (-1) point au classement
- 13 cartons jaune = Moins un (-1) point au classement
- 15 cartons jaune = Moins un (-1) point au classement

Et ainsi de suite, à chaque deux (2) cartons jaune supplémentaire, un (1) point sera déduit au classement.

RÈGLEMENTS DU SECTEUR COLLÉGIAL

24. Uniformes

Chaque équipe doit disposer d'un uniforme foncé et d'un uniforme pâle. À moins d'une entente formelle entre les équipes, l'uniforme pâle sera endossé par le collège hôte et l'uniforme foncé par le collège visiteur.

Si les couleurs des deux équipes en présence portent à confusion pour les étudiant·e·s et/ou les officiel·le·s majeurs, et qu'une équipe n'a pas respecté l'article précédent, l'équipe fautive devra changer d'uniforme.

À noter que s'il y a divergence entre le règlement officiel et la présente synthèse, le règlement officiel prédomine.